

**INFORMATION AUX CANDIDATS**  
**ORAL DU DNB (et Oral Blanc)**  
**(Document à conserver)**

En mai, vous serez convoqué(e) pour présenter une soutenance orale comptant pour le DNB. Afin de vous y préparer, un **oral blanc aura lieu fin mars** et pour lequel vous devez choisir dès à présent le sujet de votre soutenance ainsi que les modalités de passation.

**Après l'oral blanc**, si d'aventure vous estimez que votre choix n'était pas pertinent, il vous sera possible de modifier ces choix pour l'oral de mai.

Le sujet de votre soutenance est à choisir parmi les parcours éducatifs ou EPI travaillés durant votre scolarité au collège. Vous pouvez présenter votre soutenance seul(e) ou en groupe. La durée de passation sera de 15 minutes pour une présentation individuelle et de 25 minutes pour une présentation collective.

**Attention, l'évaluation faite par le jury sera individuelle même pour les soutenances collectives.**

**Avant l'épreuve**, vous aurez donc déjà fait et indiqué votre choix par écrit à l'administration. (Voir document joint).

**Déroulement de l'épreuve orale.**

- ❖ L'oral se déroulera en deux temps: un exposé de 5 minutes suivi d'un entretien avec le jury de 10 minutes si le candidat présente son oral individuellement (**ou** un exposé de 10 minutes suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes si l'oral est présenté collectivement).
- ❖ Le candidat aura le choix d'accompagner sa présentation orale d'une projection, d'un enregistrement, d'un diaporama, d'illustrations...
- ❖ L'évaluation prendra en compte la maîtrise du sujet présenté et la maîtrise de l'expression orale. Pour l'oral blanc, un positionnement et des conseils seront indiqués au candidat afin d'améliorer sa soutenance pour l'épreuve définitive. (Les items d'évaluation seront les mêmes pour l'oral définitif).
- ❖ **Pour bien réussir l'oral définitif, le candidat devra tenir compte des indications et des critères d'évaluation qui figurent dans la grille d'évaluation de l'oral blanc.**
- ❖ L'épreuve définitive de mai sera évaluée sur 100 points : 50 points pour la maîtrise du sujet présenté et 50 points pour la maîtrise de l'expression orale.

Des conseils et recommandations plus précis, relatifs à chaque parcours ou EPI, ont été donnés aux élèves par les professeurs concernés.

La Principale-adjointe,  
G.GOURIOU